

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE CINACIEN

Projet Educatif et Projet Pédagogique

Introduction

Le Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire a été adopté par le Parlement de la Communauté française le 17 juillet 1997.

Il donne comme mission à tout établissement d'enseignement de fournir aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur une copie de son projet éducatif et de son projet pédagogique ainsi qu'une copie de son projet d'établissement.

Selon l'article 63 : « *Le projet éducatif définit, dans le respect des objectifs fixés aux chapitres précédents, l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un pouvoir organisateur définit ses objectifs éducatifs* ».

Selon l'article 64 : « *Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur de mettre en œuvre son projet éducatif* ».

Selon l'article 67 : « *Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires du conseil de participation, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur* ».

C'est au Pouvoir Organisateur de l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien que revient la mission d'écrire ou de réécrire les projets éducatif et pédagogique de leur école dans le prolongement de ce que les élèves, leurs parents et le personnel a essayé de vivre au quotidien depuis de très nombreuses années.

Nous tenons à remercier les acteurs principaux que sont la direction et l'équipe pédagogique de l'école, enseignante ou non, pour la qualité et la constance de son travail.

Nous souhaitons que ces deux projets trouvent leur réalisation dans un projet d'établissement conçu et évalué en synergie avec le conseil de participation.

Il faut voir ces nouveaux outils comme l'occasion d'approfondir ce qui fait la richesse de nos élèves et de renforcer encore les liens qui unissent les membres de la communauté éducative.

Bienvenue dans nos écoles !

Le Pouvoir Organisateur de l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien.

Enseignement Secondaire Catholique Cinacien

Projet Educatif

1. Introduction

* L'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien est une école chrétienne qui adhère au projet « Mission de l'Ecole Chrétienne » tel qu'écrit par le Conseil général de l'Enseignement Catholique (mai 1995).

* De plus, le pouvoir organisateur de l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien souhaite prendre comme exemple le projet éducatif de Saint Jean-Baptiste de la Salle.

Ce projet reste en effet toujours d'actualité puisqu'il insistait déjà sur l'importance d'accueillir tous les jeunes pour les aider à développer toute leur personnalité en vue de prendre une part active à une société qu'ils comprennent.

Brève notice biographique.

Qui était saint Jean-Baptiste de La Salle ?

Né en 1651, Jean-Baptiste de La Salle appartient à une famille aisée. Prêtre du Diocèse de Reims, riche de relations, il peut aspirer à une certaine tranquillité et entrevoir une brillante carrière.

Dès 1689, des rencontres fortuites l'amènent à s'occuper des maîtres des écoles créées à Reims pour les enfants pauvres. Il partage avec eux sa table et son toit, les aide à parfaire leurs méthodes pédagogiques, mais les maîtres le sentent autre et étranger à leur vie.

Interpellé par leur attitude, il se fait pauvre avec eux. Ayant abandonné tous ses biens, il s'associe à eux pour travailler ensemble à l'éducation des enfants des artisans et des pauvres. Il veut sortir les jeunes de la rue.

Il organise une communauté de maîtres appelée « Frères des Ecoles Chrétiennes ». En 30 ans environ, il ouvre des écoles dans plusieurs villes de France. A la fin de sa vie, il a fondé différents types d'institutions éducatives : écoles primaires, écoles normales pour la formation des maîtres, foyers pour délinquants, pensionnats d'enseignement secondaire sans latin.

Ouvert aux besoins de son temps, il est un innovateur par le développement de programmes pour la formation des enseignants et par l'exercice pratique de la pédagogie.

Il considère que l'école est une communauté de croyants vivant concrètement la fraternité et travaillant ensemble à la réalisation du même objectif. Elle aide les jeunes dans la pratique concrète de l'Evangile, à cultiver leur fidélité à l'Eglise et à devenir des citoyens honnêtes, utiles et responsables.

Cette école nouvelle, ce partage communautaire d'un projet éducatif avec des Frères, est à la base de la fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cet Institut est la première congrégation de laïcs non prêtres. L'expérience des Frères a été consignée dans un ouvrage collectif, « La conduite des Ecoles Chrétiennes » (1704-1706).

Le 15 mai 1950, le pape Pie XII proclame saint Jean-Baptiste de La Salle patron de tous les éducateurs chrétiens.

La conduite des Ecoles Chrétiennes.

Beaucoup de principes innovants de cette époque restent actuels:

- le projet d'éducation intégrale, visant tous les aspects de la personnalité du jeune (physique, intellectuel, moral, spirituel, ...);
- l'importance accordée à la communication, au dialogue avec l'élève;
- la volonté d'une évaluation et d'un contrôle régulier;
- le sens pratique de l'enseignement : les élèves travaillent sur des documents réels (dont ils

- auront à se servir plus tard) ;
- l'adaptation différenciée aux enfants (milieu social et familial) ;
- la participation active de l'élève dans son processus d'éducation et dans la vie de l'école.

Notre école et sa communauté éducative répondent à une mission sociale : à la lumière de l'Évangile, elles veillent à donner à chaque jeune les moyens, en savoirs et savoir-faire, d'intégrer l'héritage culturel de la société, de prendre sa place dans celle-ci et de l'améliorer.

Dès lors, l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien entend respecter le jeune comme une personne en devenir : il veille à ce qu'il puisse s'ouvrir :

- à *lui-même* : le respect de son intégrité, la conscience de sa dignité, le sens des responsabilités, la confiance en soi, le sens de l'effort et de l'abnégation, le don de soi, l'autonomie, les capacités à apprendre toute sa vie, à exploiter toutes ses ressources ...
- *aux autres* : le respect de la personne et des convictions de chacun, la solidarité responsable, le sens de la justice, l'amour, la tolérance, le sens du pardon. la confiance en l'autre, la bienveillance ...
- à *la société* : un regard critique sur celle-ci, le respect de la nature et de l'environnement, le sens de son rôle de citoyen, sa contribution au développement d'une société démocratique ...
- à *ce qui le dépasse* : le sens du sacré, l'intériorité, la conscience d'être relié à Dieu ...

2. Une Communauté Éducative au service du jeune.

En vue de réaliser son projet, le pouvoir organisateur de l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien propose à l'ensemble des acteurs éducatifs de mener conjointement leurs actions dans un esprit d'association.

Ainsi, dans notre école, chacun est invité au développement d'un esprit de partenariat, en collaborant selon son rôle et la tâche qui lui est assignée:

- *le pouvoir organisateur*, héritier de l'intuition des fondateurs, est responsable et garant des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ;
 - *la direction et l'équipe pédagogique*, enseignante et non-enseignante, animent ces projets, les promeuvent et sont responsables de leur mise en oeuvre sur le terrain ;
 - *les parents*, premiers éducateurs, coopèrent aux projets en les soutenant tant à la maison qu'à l'école ;
 - *les élèves* y participent activement à la fois comme acteurs et bénéficiaires directs,
 - *les partenaires*, sociaux et culturels, y collaborent par leur éclairage et leur soutien actif.
- L'annonce explicite de l'Évangile se fait par le cours de religion et une animation pastorale prioritaires du projet éducatif. De plus, la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ s'ancre dans toutes les relations interpersonnelles, faisant du vécu quotidien une annonce permanente de l'Évangile.

Dans cette attitude d'ouverture et d'accueil, notre école a le souci de :

- valoriser tous les jeunes, avec une attention particulière aux plus défavorisés et aux pauvretés de tous ordres ;
- d'éduquer à la justice, à l'autonomie et à la solidarité responsable ;
- d'établir une relation éducative basée sur un rapport de confiance entre les personnes ;
- de pratiquer une pédagogie de qualité, efficace et adaptée à toute personne, constamment actualisée pour répondre aux besoins réels.

3. L'accueil du jeune dans toute son intégrité.

Notre Communauté éducative accueille tous ceux qui se présentent à elle et leur fait connaître ses projets : ainsi, choisissent-ils celle-ci en connaissance de cause.

3.1. Former le jeune.

Chacun doit être respecté et considéré comme une personne unique : notre école accepte donc le jeune tel qu'il est dans sa réalité familiale et sociale : avec ses parents, ses premiers éducateurs, elle participe au développement de sa personnalité, à l'émergence de son projet personnel et à son orientation.

Notre communauté scolaire assure à chacun l'éclosion de toutes ses potentialités et son éveil aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, sociales, affectives, intellectuelles ou spirituelles, et ce, en privilégiant une pédagogie personnalisée. Le « Mens sana in corpore sano » bien connu reste d'actualité.

Elle veille aussi à créer une école où il fait bon venir grâce à un accueil de tout instant, à une ambiance chaleureuse et aux structures de participation qui permettent aux jeunes d'être écoutés.

Chaque éducateur veille à reconnaître et à développer les richesses propres de chacun : il est attentif à approfondir sa connaissance de la personne et se garde de tout jugement hâtif. Grâce à une évaluation respectueuse, il offre au jeune les meilleures conditions d'éducation possibles et lui propose les formes d'enseignement les mieux adaptées à son projet et à sa situation.

Pour aider le jeune à comprendre le monde et à y prendre sa place, chaque éducateur privilégie un style de relation pédagogique basée sur l'accompagnement confiant.

De plus, il lui assure le programme des études par un enseignement soigné, bien préparé, qui s'appuie sur des méthodes d'apprentissage appropriées, adaptées aux réalités culturelles, sociales, économiques et technologiques, et régulièrement évaluées et mises à jour.

Notre école traite tous ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi avec la plus grande considération pour leur liberté de conscience. Cependant, même si leurs références sont différentes, elle les invite à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions.

3.2. Former le citoyen.

Héritière du projet de saint Jean-Baptiste de La Salle, notre communauté éducative vise à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde. Elle cherche à construire une école pour les jeunes de toutes conditions sociales en vue de les instruire et de les préparer à un rôle actif dans la société.

Attentive à tous, elle veille à prendre en compte toutes les pauvretés, particulièrement celle qui expose les jeunes à être exclus de toute forme de participation responsable dans la société.

Elle veille à ce que chacun ait accès à un enseignement et à une culture accessibles à tous.

Elle éduque à la différence par l'accueil de jeunes de toutes origines sociales et culturelles et par le respect absolu de la personnalité de chacun.

Elle s'efforce aussi d'exercer l'esprit critique du jeune par une analyse lucide des problèmes de société et par le contact direct avec diverses réalités.

Notre communauté scolaire éveille chacun à la richesse de la fraternité, à la solidarité responsable, au refus de la violence, à la justice et à la paix.

3.3. Former l'acteur économique.

Notre communauté éducative veut assurer au jeune le développement de toutes ses aptitudes afin qu'il devienne un acteur efficace dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société.

Chaque éducateur dote le jeune des compétences disciplinaires, transversales et techniques en le frottant aux réalités socio-économiques actuelles.

Enfin, il favorise l'emploi des techniques nouvelles et l'initiation aux technologies et aux moyens de communication contemporains.

L'ensemble des partenaires de la Communauté éducative veillera à relier ce projet au projet pédagogique du PO et au projet d'établissement.

Enseignement Secondaire Catholique Cinacien

Projet Pédagogique

1. Introduction

- Dans la relation pédagogique, ce qui prime est la relation de personne à personne (entre un jeune et un adulte, entre les jeunes). S'ajoutent à cette rencontre interpersonnelle les questionnements du jeune auxquels l'expose et l'ouvre le dévoilement de la connaissance.
- Le projet pédagogique de notre Pouvoir Organisateur est lié indissolublement au projet éducatif lasallien en ceci qu'il est basé sur le développement de la personne, la promotion de tous les élèves, sur l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité.
- L'enseignement dispensé dans nos écoles privilégiera donc une pédagogie active. L'enseignant - s'il dispensera les nécessaires savoirs - aura à cœur de placer l'élève au centre des apprentissages. Ce dernier se fera acteur et non consommateur. Il sera mis en projet. Les savoir-faire et les savoir-être ainsi acquis le seront en fonction d'une nécessaire gradation dans la difficulté des apprentissages. Ils ne seront pas déconnectés des réalités socio-économiques et culturelles du monde d'aujourd'hui et seront centrés vers les technologies de demain. Ils tiendront aussi compte des héritages du passé. L'enseignement dispensé dans notre école aura donc du sens. Ce sens bien perçu par l'élève l'aidera à prendre une place active dans la société.
- Les compétences acquises feront de lui un(e) citoyen(ne) libre, épanoui(e), confiant(e) en lui(elle). Elles l'aideront à prendre des responsabilités dans une société démocratique.
- L'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien a la volonté de donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale, quelle que soit son origine. Un de ses objectifs prioritaires sera une bonne orientation du jeune faite dans une logique de formation et non dans une logique de sélection. Le travail du PMS est dans ce but conjoint et vu dans une continuité collaborative avec celui des enseignants.
- Tout ce travail pédagogique ne trouvera sa pleine efficacité qu'en donnant aux enseignants l'occasion de se former d'une façon continue et en plein accord avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social.

2. Les enseignants.

- * Les enseignants ont un rôle indispensable dans cette relation d'accompagnement. Ils sont ceux qui aident les élèves à entrer dans l'intelligence du réel, à reconnaître leurs aptitudes à découvrir progressivement leur place dans le monde. Plus que des transmetteurs de savoirs, ils sont des facilitateurs faisant croître les personnes en les aidant à devenir autonomes. Rien ne se fera sans ces hommes et ces femmes qui chaque jour rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage.
- * Les objectifs du projet éducatif lasallien seront concrètement poursuivis par les enseignants, les éducateurs, les directions de nos écoles. Ce sera leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance. Les enseignants des écoles auront à cœur d'analyser ce qui change dans leur fonction et d'inventer les chemins de nouvelles méthodes ou démarches d'apprentissage mises en oeuvre.

- * Le métier d'enseignant change. Appelé à prendre l'élève là où il est et non à se plaindre que l'élève ne « sait plus rien », l'enseignant d'aujourd'hui et de demain travaillera en équipe avec ses collègues dans une démarche collective verticale (par cycle ou degré) ou horizontale (par année) et positivante pour l'élève. Les enseignants de nos écoles auront à cœur de se former d'une façon continue dans leur branche mais aussi au niveau de la relation avec l'élève et des technologies nouvelles - notamment de communication. Ils essaieront de se mettre en projet avec leurs collègues et avec leurs élèves afin de traduire cet engagement en actions concrètes dans le projet d'établissement.

3. Les élèves.

- * Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs, et des technologies nouvelles, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera de cette manière la construction d'un jugement personnel ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus. Une place importante sera réservée au questionnement, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits. Les jeunes de notre école devront maîtriser la langue d'enseignement, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et créativité. Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne sera pas négligée. La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.
- * Les élèves de notre école seront confrontés aux valeurs comme le travail, l'assiduité à l'effort. Encouragés par leurs professeurs, ils auront à cœur l'entraide des autres élèves, qu'ils soient en difficulté au niveau scolaire ou personnel. Un travail régulier s'appuyant sur des démarches méthodologiques d'apprentissage progressivement mises en place par les enseignants sera la clé de progrès durables.
- * La logique de formation que nous préférons à la logique de sélection engagera à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels. Il n'y a ni voie unique, ni système-miracle. La bonne méthode est plurielle : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du professeur, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires. L'Institut St Joseph privilégiera l'évaluation formative (ou « droit à l'erreur de l'élève en cours d'apprentissage ») sans négliger pour autant l'évaluation sommative (moments d'évaluation reprenant une somme d'apprentissages nouveaux ou anciens tels que bilans, sessions de bilans ou anciens tels que bilans, sessions de bilans écrits ou oraux). L'évaluation pratiquée à l'école sera continue. Elle accordera une place importante à la remédiation permanente (ou aide à l'élève en difficulté par des moyens que les enseignants mettront en place individuellement ou en équipe). En fin d'année, l'évaluation sera certificative en matière d'acquisition de compétences.

4. Les parents.

Les parents ou ceux qui assument la responsabilité parentale sont des acteurs auxiliaires importants de l'enseignement. Ils seront dans toute la mesure du possible associés étroitement au

développement et à la scolarité de l'élève, à travers une relation triangulaire dynamique "École - élève - parents". Toute démarche d'éducation tâchera de tenir compte du milieu familial, de l'acquis éducatif et de son prolongement en famille. Les parents seront intéressés dynamiquement à l'évolution permanente de l'enfant à travers les réunions de parents mais aussi à travers les contacts formels ou informels nécessaires, via le journal de classe ou tout autre moyen qui se révélera adéquat. De son côté, l'école se montrera attentive aux aspirations des parents ou de ceux qui assument la responsabilité parentale en terme de contenus scolaires, d'organisation de l'enseignement et d'évaluation des élèves. La participation de parents au Conseil de Participation sera un des vecteurs de ces attentes. Les parents respecteront les enseignants et ceux-ci veilleront à respecter le point de vue objectif des parents.

5. Ecole - Société.

- * La standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du premier degré ou des études secondaires (Décret Missions de juillet 97) met pratiquement l'école et ses différents acteurs - enseignants et apprenants solidaires - devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études - qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population - doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne.

Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure, et à tous, des défis, c'est dans cette visée démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Il conviendra donc d'accorder une attention particulière à chacun et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

- * Le respect des différences, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout « positif ».

- * Ces pratiques, vécues dans la difficulté de publics scolaires hétérogènes, appellent au cœur de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de scolarisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le refus de la violence physique ou verbale.

Chaque jeune fera ainsi dans l'expérience collective son apprentissage de la citoyenneté adulte. Respect de soi et respect d'autrui aident à la relation pédagogique et s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble. Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

- * Nul ne sait quels seront les métiers et les attentes de la société de demain. Les enseignants de l'Enseignement Secondaire Catholique Cinacien veilleront donc à doter leurs élèves d'un maximum de compétences cognitives de base, méthodologiques, relationnelles et socio-affectives. Ils viseront les compétences transversales ou transférables (ce qui s'apprend au travers de toutes les branches) de façon à préparer leurs élèves à l'enseignement supérieur de demain et à les aider à s'adapter tout au long de leur vie aux nouvelles attentes de la société.